

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES,
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
(non vérifié)**

30 septembre 2010

BellAliant

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Bilans consolidés
(non vérifié)

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		15,0 \$	27,1 \$
Débiteurs	2	221,4	304,0
Effets à recevoir d'apparentés	15	72,8	-
Stocks		21,4	14,4
Charges payées d'avance		25,9	14,8
Actif d'impôts futurs		76,2	57,6
Impôts à recouvrer		26,0	14,4
Actifs à court terme liés aux activités abandonnées	3	69,1	-
		527,8	432,3
Dépenses en immobilisations			
Immobilisations corporelles		3 618,0	3 662,8
Actifs incorporels à durée de vie limitée		2 945,4	3 069,8
		6 563,4	6 732,6
Autres actifs			
Créances à long terme		20,9	23,8
Charges reportées		21,0	13,4
Actif d'impôts futurs		4,2	4,2
Actif au titre des prestations constituées	4	451,6	418,0
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie		125,2	125,2
Écart d'acquisition		2 768,9	2 768,3
Actifs à long terme liés aux activités abandonnées	3	7,1	-
		3 398,9	3 352,9
Total de l'actif		10 490,1 \$	10 517,8 \$
Passif et avoir des associés			
Passif à court terme			
Effets à payer aux apparentés	15	6,3 \$	2,6 \$
Créditeurs et charges à payer	5	287,3	416,2
Distributions à verser	15	128,2	55,3
Dette à court terme	6	187,8	40,0
Tranche à court terme de la dette à long terme	7	424,3	17,2
Passifs à court terme liés aux activités abandonnées	3	25,3	-
		1 059,2	531,3
Passif d'impôts futurs		419,5	421,6
Dette à long terme	7	2 365,6	2 759,9
Passif au titre des prestations constituées	4	374,2	382,9
Crédits reportés et autres passifs à long terme	5	37,5	34,8
Total du passif		4 256,0	4 130,5
Part des porteurs sans contrôle		1 530,2	1 587,9
Avoir des associés		4 703,9	4 799,4
Total du passif et de l'avoir des associés		10 490,1 \$	10 517,8 \$

Se reporter aux notes complémentaires

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés des résultats
(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)</i>	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2010	2009	2010	2009
Produits d'exploitation		698,2 \$	724,7 \$	2 075,8 \$	2 151,2 \$
Charges					
Charges d'exploitation		357,7	372,0	1 071,1	1 123,1
Amortissement		177,9	176,1	526,2	526,6
Frais de restructuration et autres frais	5	0,8	12,9	16,1	25,6
		536,4	561,0	1 613,4	1 675,3
Bénéfice d'exploitation		161,8	163,7	462,4	475,9
Autres charges (produits)					
Perte liée au remboursement de la dette à long terme	7, 11	12,1	-	12,1	-
Perte liée aux instruments financiers dérivés	11	-	-	-	13,3
Autres charges (produits)		0,7	(1,2)	1,2	(0,5)
		12,8	(1,2)	13,3	12,8
Intérêts débiteurs					
Intérêts sur la dette à long terme		38,4	37,5	113,1	108,3
Autres intérêts débiteurs	11	3,0	2,5	7,8	8,2
		41,4	40,0	120,9	116,5
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		107,6	124,9	328,2	346,6
Impôts sur les bénéfices					
Charge (économie) d'impôts exigibles		2,9	-	2,9	(2,0)
Économie d'impôts futurs		(4,1)	(7,7)	(18,0)	(29,9)
		(1,2)	(7,7)	(15,1)	(31,9)
Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle		108,8	132,6	343,3	378,5
Part des porteurs sans contrôle		33,6	34,1	99,3	104,2
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		75,2	98,5	244,0	274,3
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	3	0,6	(6,7)	(1,1)	(10,7)
Bénéfice net		75,8 \$	91,8 \$	242,9 \$	263,6 \$
Résultat par part	10				
De base lié aux activités poursuivies		0,47 \$	0,61 \$	1,52 \$	1,71 \$
De base lié aux activités abandonnées		-	(0,04)	(0,01)	(0,07)
De base		0,47 \$	0,57 \$	1,51 \$	1,64 \$

Se reporter aux notes complémentaires

États consolidés du résultat étendu
(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

<i>(en millions de dollars)</i>	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2010	2009	2010	2009
Bénéfice net		75,8 \$	91,8 \$	242,9 \$	263,6 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	11	1,5	0,9	3,4	14,7
Résultat étendu		77,3 \$	92,7 \$	246,3 \$	278,3 \$

Se reporter aux notes complémentaires

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés de l'avoir des associés
(non vérifié)

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des bénéfices accumulés et du cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2009		2 061,5 \$	0,4 \$	2 764,5 \$	(27,0) \$	2 737,5 \$	4 799,4 \$
Bénéfice net		-	-	242,9	-	242,9	242,9
Distributions déclarées sur :							
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	(61,3)	-	(61,3)	(61,3)
Parts de société en commandite de catégorie 2	15	-	-	(280,5)	-	(280,5)	(280,5)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	11	-	-	-	3,4	3,4	3,4
Solde au 30 septembre 2010		2 061,5 \$	0,4 \$	2 665,6 \$	(23,6) \$	2 642,0 \$	4 703,9 \$

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des bénéfices accumulés et du cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2008		2 061,5 \$	0,4 \$	2 863,7 \$	(42,7) \$	2 821,0 \$	4 882,9 \$
Bénéfice net		-	-	263,6	-	263,6	263,6
Distributions déclarées sur :							
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	(61,3)	-	(61,3)	(61,3)
Parts de société en commandite de catégorie 2	15	-	-	(280,5)	-	(280,5)	(280,5)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	11	-	-	-	14,7	14,7	14,7
Solde au 30 septembre 2009		2 061,5 \$	0,4 \$	2 785,5 \$	(28,0) \$	2 757,5 \$	4 819,4 \$

Se reporter aux notes complémentaires

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés des flux de trésorerie
(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		75,2	\$ 98,5	\$ 244,0	\$ 274,3
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Amortissement		177,9	176,1	526,2	526,6
Gain à la cession d'actifs		0,1	-	0,1	0,1
Économie d'impôts futurs		(4,1)	(7,7)	(18,0)	(29,9)
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	4	20,4	18,3	61,0	59,0
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	4	(40,9)	(36,5)	(103,3)	(95,3)
Part des porteurs sans contrôle		33,6	34,1	99,3	104,2
Perte liée aux instruments financiers dérivés	11	-	-	-	13,3
Perte liée au remboursement de la dette à long terme	7	12,1	-	12,1	-
Variations des actifs et des passifs d'exploitation	12	(17,0)	(1,4)	(105,0)	(48,0)
Autres		0,9	(2,2)	(0,6)	(5,1)
		258,2	279,2	715,8	799,2
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Rachat de créances	2	-	-	(15,0)	-
Produit tiré de (remboursement sur) la dette à court terme, montant net	6	47,2	(1,3)	147,8	(130,7)
Produit tiré des (remboursement sur les) effets à payer à un apparenté, montant net		0,1	(0,9)	3,7	(3,9)
Produit tiré de la dette à long terme	7	348,7	-	348,7	348,6
Remboursement sur la dette à long terme	7	(357,0)	(0,9)	(358,3)	(152,0)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		(5,1)	(2,4)	(13,7)	(6,0)
Règlement d'instruments financiers dérivés, montant net	11	-	-	-	(15,4)
Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle	15	-	(52,4)	(104,7)	(157,1)
Distributions versées	15	(93,6)	(114,0)	(321,3)	(341,9)
		(59,7)	(171,9)	(312,8)	(458,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Augmentation des effets à recevoir d'apparentés	15	(72,8)	-	(72,8)	-
Dépenses en immobilisations		(113,4)	(114,3)	(332,0)	(342,4)
Produit de la vente d'immobilisations		0,1	-	0,1	-
		(186,1)	(114,3)	(404,7)	(342,4)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies					
		12,4	(7,0)	(1,7)	(1,6)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées					
	3	(9,5)	18,9	(10,4)	14,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début					
		12,1	15,5	27,1	14,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin					
		15,0	\$ 27,4	\$ 15,0	\$ 27,4
Information supplémentaire					
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin					
Trésorerie				14,7	\$ 6,3
Équivalents de trésorerie				0,3	21,1
				15,0	\$ 27,4
Intérêts versés					
		72,3	\$ 66,3	\$ 148,8	\$ 137,6
Impôts sur les bénéfices payés, montant net					
		0,4	\$ 0,3	\$ 4,5	\$ 1,0

Se reporter aux notes complémentaires

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) a été établie en 2006 en vertu des lois de la province de Québec et détient les activités principales du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds). Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant, s.e.c. et à ses filiales.

Nos activités sont principalement concentrées dans les services de télécommunications régionaux dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous offrons une vaste gamme de services de communications traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en utilisant les mêmes modes de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Chiffres correspondants

Certaines données financières correspondantes ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour 2010 à l'égard des activités abandonnées, tel qu'il est expliqué à la note 3.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) modifie constamment certaines normes et recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifions nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

L'ICCA a publié le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises », parallèlement au chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et au chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, établit des normes pour l'évaluation d'un regroupement d'entreprises et la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Le chapitre 1601, qui remplace le chapitre 1600, reconduit les indications existantes à l'égard de la préparation des états financiers consolidés après une acquisition autre qu'une participation ne donnant pas le contrôle. Le chapitre 1602 établit des normes pour le traitement d'une participation ne donnant pas le contrôle après une acquisition découlant d'un regroupement d'entreprises. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et l'adoption anticipée est autorisée. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence des nouvelles normes sur nos états financiers consolidés.

2. CESSIION DE CRÉANCES

En mai 2010, nous avons réduit de 15,0 M\$ le produit net en espèces en vertu de notre convention d'achat et de vente de créances à rechargement conclue auprès d'une fiducie de titrisation. Au 30 septembre 2010, notre produit net en espèces en vertu de la convention se chiffrait à 150,0 M\$. La garantie exigée en vertu de la convention, qui a été comptabilisée dans les bénéfices non répartis, s'établissait à 39,2 M\$ au 30 septembre 2010 (43,0 M\$ au 31 décembre 2009).

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Activités de xwave

Le 26 octobre 2010, Placements Bell Aliant, s.e.c. a annoncé qu'elle avait signé une convention d'achat d'actifs, sous réserve du respect de certaines conditions, en vertu de laquelle Bell Canada acquerra nos activités de xwave pour un produit d'environ 40,0 M\$, plus certains ajustements après la clôture de l'opération. De ce fait, nous avons reclassé les résultats d'exploitation de nos activités de xwave à titre d'activités abandonnées. Par conséquent, les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie des périodes précédentes ont été retraités afin de refléter ce changement et l'actif net de nos activités de xwave a été reclassé à titre d'activités abandonnées dans le bilan consolidé au 30 septembre 2010.

Innovatia Inc. (Innovatia)

Le 1^{er} novembre 2009, Placements Bell Aliant, s.e.c. a conclu une convention d'achat d'actions en vertu de laquelle les cadres supérieurs actuels d'Innovatia ont fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation d'Innovatia.

xwave New England Corp. (xwave NE)

Le 1^{er} juin 2009, Placements Bell Aliant, s.e.c. et Solutions Abilis Inc. (Abilis) ont conclu une convention d'achat d'actions en vertu de laquelle Abilis a acquis la totalité des actions en circulation de xwave NE.

Activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (DSA)

Le 1^{er} mai 2009, Placements Bell Aliant, s.e.c. et CAE Services professionnels (Canada) inc. (CAE) ont conclu une convention d'achat d'actifs en vertu de laquelle CAE a acquis nos activités de DSA, lesquelles étaient exercées sous la marque xwave.

Présentation des activités abandonnées

Dans le bilan consolidé au 30 septembre 2010, l'actif net de nos activités de xwave est présenté à sa valeur comptable à titre d'actifs et de passifs liés aux activités abandonnées. Les principales catégories d'actifs et de passifs liés aux activités abandonnées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2010
Actifs à court terme liés aux activités abandonnées	
Débiteurs	67,7 \$
Charges payées d'avance	1,2
Stocks	0,2
	69,1 \$
Actifs à long terme liés aux activités abandonnées	
Immobilisations corporelles	2,9 \$
Actifs incorporels à durée de vie limitée	3,7
Charges reportées	0,5
	7,1 \$
Passifs à court terme liés aux activités abandonnées	
Créditeurs et charges à payer	25,3 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2010

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Présentation des activités abandonnées (suite)

Les états des résultats condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

Pour les trimestres terminés les 30 septembre (en millions de dollars)	2010 xwave	xwave	Innovatia	2009 xwave NE	DSA	Total
Produits d'exploitation	64,5 \$	61,1 \$	5,1	-	-	66,2
Charges d'exploitation	63,6	58,9	4,5	-	0,2	63,6
Amortissement	0,9	1,3	0,4	-	-	1,7
Frais de restructuration	1,7	0,9	-	-	-	0,9
Autres charges (produits)	(0,6)	0,4	0,3	-	-	0,7
Réduction de valeur de l'actif net	-	-	6,1	-	-	6,1
Perte à la vente	-	-	-	0,3	0,1	0,4
Charge (économie) d'impôts	(1,7)	(0,7)	0,2	-	-	(0,5)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	0,6 \$	0,3 \$	(6,4)	(0,3)	(0,3)	(6,7)

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	2010 xwave	xwave	Innovatia	2009 xwave NE	DSA	Total
Produits d'exploitation	218,6 \$	237,4 \$	15,8	5,6	9,0	267,8
Charges d'exploitation	215,6	229,4	17,2	6,5	9,7	262,8
Amortissement	3,5	4,2	1,2	0,8	-	6,2
Frais de restructuration et autres frais	2,4	1,0	0,7	0,1	-	1,8
Autres charges (produits)	0,8	(0,6)	(0,3)	0,5	-	(0,4)
Réduction de valeur de l'actif net	-	-	6,1	-	-	6,1
Perte (gain) à la vente	-	-	-	2,9	(1,9)	1,0
Charge (économie) d'impôts	(2,6)	(0,2)	0,6	-	0,6	1,0
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(1,1) \$	3,6 \$	(9,7)	(5,2)	0,6	(10,7)

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2010

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Présentation des activités abandonnées (suite)

Les états des flux de trésorerie condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

Pour les trimestres terminés les 30 septembre (en millions de dollars)	2010 xwave	xwave	Innovatia	2009 xwave NE	DSA	Total
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	(8,6) \$	18,9 \$	(1,2)	(0,1)	(0,3)	17,3
Activités d'investissement	(0,9)	(0,3)	(0,3)	2,2	-	1,6
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(9,5) \$	18,6 \$	(1,5)	2,1	(0,3)	18,9

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	2010 xwave	xwave	Innovatia	2009 xwave NE	DSA	Total
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	(8,4) \$	4,3 \$	1,1	(4,6)	(7,3)	(6,5)
Activités d'investissement	(2,0)	0,5	(0,8)	4,9	16,3	20,9
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(10,4) \$	4,8 \$	0,3	0,3	9,0	14,4

4. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Actif (passif) au titre des prestations constituées

Le tableau qui suit résume l'état des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ainsi que les modifications au cours de la période.

(en millions de dollars)	RRPD	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 31 décembre 2009	255,7 \$	(220,6) \$	35,1 \$
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux Cotisations	(55,0) 97,3	(6,0) 6,0	(61,0) 103,3
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 30 septembre 2010	298,0 \$	(220,6) \$	77,4 \$
Actif au titre des prestations constituées	451,6 \$	- \$	451,6 \$
Passif au titre des prestations constituées	(153,6)	(220,6)	(374,2)
	298,0 \$	(220,6) \$	77,4 \$

4. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux

Le tableau suivant présente le coût net des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
<i>RRPD</i>				
Coût des services rendus au cours de la période	10,9 \$	10,3 \$	32,6 \$	33,7 \$
Coût financier lié à l'obligation au titre des prestations constituées	41,8	39,6	125,4	119,5
Rendement prévu des actifs du régime	(40,8)	(38,5)	(122,9)	(115,6)
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	1,3	1,4	4,1	4,1
Pertes actuarielles nettes	5,3	4,0	15,8	12,8
	18,5 \$	16,8 \$	55,0 \$	54,5 \$
<i>Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</i>				
Coût des services rendus au cours de la période	0,4 \$	0,4 \$	1,2 \$	1,3 \$
Coût financier lié à l'obligation au titre des prestations constituées	3,0	2,7	9,1	8,1
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	(2,0)	(2,0)	(6,0)	(6,1)
Pertes actuarielles nettes	0,5	0,4	1,7	1,2
	1,9 \$	1,5 \$	6,0 \$	4,5 \$
Total du coût net des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	20,4 \$	18,3 \$	61,0 \$	59,0 \$

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux

Nos cotisations aux RRPD et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'aux régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) ont été effectuées comme suit :

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Cotisations au titre des RRPD	33,4 \$	34,3 \$	97,3 \$	89,3 \$
Cotisations au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	1,9	2,2	6,0	6,0
Capitalisation des RRPD et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	35,3 \$	36,5 \$	103,3 \$	95,3 \$
Cotisations aux RRCD liées aux activités poursuivies	1,6	1,7	5,4	5,6
Cotisations aux RRCD liées aux activités abandonnées	0,1	-	0,2	0,1
Cotisations totales	37,0 \$	38,2 \$	108,9 \$	101,0 \$

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, les cotisations au titre des RRPD incluent un montant de 5,6 M\$ qui a été comptabilisé au 30 juin 2010, mais qui a été payé en juillet 2010.

5. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

Frais de restructuration

Dans le cadre de nos initiatives en matière de productivité organisationnelle, au cours des neuf premiers mois de 2010, nous avons offert un programme d'encouragement à la retraite anticipée à un nombre limité de nos employés syndiqués de l'Ontario et du Québec et nous avons continué de rendre plus efficace notre équipe de direction. Par conséquent, au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, nous avons estimé et comptabilisé des frais de restructuration de 0,6 M\$ et de 12,8 M\$, respectivement, au titre des coûts liés aux indemnités de départ, qui seront payés à mesure que les employés partiront à la retraite ou quitteront l'organisation, ainsi que des frais de rationalisation liés aux locaux.

De plus, aux premier et deuxième trimestres de 2010, nous avons augmenté de 2,5 M\$ au total le coût estimatif de nos initiatives de restructuration de 2009 afin de refléter le coût final, puisque les employés qui sont partis avaient la possibilité de faire des choix qui ont eu une incidence sur leur indemnité de départ.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, les frais de restructuration de 23,9 M\$ comprenaient les coûts liés aux indemnités de départ relatifs à un programme d'encouragement à la retraite anticipée offert à certains employés syndiqués du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec, la consolidation de certains centres d'appels au Canada atlantique, ainsi que des frais de rationalisation liés aux locaux.

Le passif au titre des frais de restructuration inclus dans les créditeurs et charges à payer se détaille comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	
Passif au 31 décembre 2009	41,2 \$
Frais de restructuration :	
Coûts liés aux indemnités de départ, inclus dans les activités poursuivies	11,6
Frais de rationalisation liés aux locaux	1,2
Modification de l'estimation des frais de restructuration de 2009	2,5
	15,3
Coûts liés aux indemnités de départ, inclus dans les activités abandonnées (note 3)	2,4
Paiements en espèces	42,3
Passif au 30 septembre 2010	16,6 \$

Au 30 septembre 2010, le passif au titre des frais de restructuration comprenait un montant de 6,7 M\$ en frais de rationalisation liés aux locaux, dont une tranche de 5,0 M\$ est incluse dans les autres passifs à long terme puisqu'ils seront réduits après le 30 septembre 2011.

Autres frais

Au cours du trimestre et de la période neuf mois terminés le 30 septembre 2010, nous avons engagé d'autres frais de 0,2 M\$ et de 0,8 M\$, respectivement (0,8 M\$ et 1,7 M\$, respectivement, au 30 septembre 2009), lesquels sont principalement liés à la création d'une nouvelle image pour nos activités.

6. DETTE À COURT TERME

Au 30 septembre 2010, le montant qui pouvait être prélevé sur nos facilités d'exploitation se chiffrait à 1 121,3 M\$ (1 121,9 M\$ au 31 décembre 2009). Le montant des lettres de crédit émises au 30 septembre 2010 s'établissait à 266,9 M\$ (269,6 M\$ au 31 décembre 2009), dont une tranche de 12,4 M\$ était liée aux activités abandonnées (12,5 M\$ au 31 décembre 2009).

Les montants prélevés sur les facilités d'exploitation se détaillent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Montants prélevés :		
Programme de papier commercial	147,8 \$	- \$
Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite	40,0	40,0
	187,8 \$	40,0 \$

Nous nous assurons que des montants suffisants peuvent être prélevés en tout temps sur nos facilités d'exploitation renouvelables engagées en vue de soutenir des émissions de papier commercial. Les billets à court terme totalisant 147,8 M\$, émis en vertu de notre programme de papier commercial afin de financer les variations des actifs et des passifs d'exploitation, portent intérêt au taux annuel de 1,17 % et arriveront à échéance entre le 6 octobre 2010 et le 29 octobre 2010.

Les avances sous forme d'acceptations bancaires de 40,0 M\$ en cours en vertu de notre facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite portent intérêt à des taux de 1,70 % par année et viennent à échéance le 29 octobre 2010.

7. DETTE À LONG TERME

En septembre 2010, nous avons émis 350,0 M\$ de billets à moyen terme non garantis qui portent intérêt à 4,37 % par année et qui arriveront à échéance le 13 septembre 2017. Des frais d'émission de titres d'emprunt de 1,3 M\$ ont été engagés, ce qui s'est traduit par un produit net de 348,7 M\$.

Le produit net a été utilisé pour effectuer un remboursement partiel des billets à moyen terme à 4,72 % qui arriveront à échéance le 26 septembre 2011 (les billets de 2011). Nous avons remboursé au prorata une tranche de 345,0 M\$ du montant en capital des billets de 2011, soit 46 % du montant en capital total en cours, au prix et selon les conditions précisés pour les billets de 2011. Nous avons constaté une perte liée au remboursement de 12,1 M\$, comptabilisée dans les autres charges (produits), par suite du remboursement d'un montant de 356,0 M\$ en capital et de la constatation d'un montant de 1,1 M\$ au titre de coûts non amortis précédemment. La tranche résiduelle de 405,0 M\$ du capital en cours des billets de 2011 est classée dans la tranche à court terme de la dette à long terme.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, nous avons conclu des obligations au titre de contrats de location-acquisition de matériel de télécommunications et d'autre matériel pour un montant total de 23,8 M\$, portant intérêt à des taux annuels qui varient de 3,54 % à 5,51 %.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les effets à recevoir d'apparentés, les fournisseurs et les prêts et emprunts à court terme, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur de notre dette à long terme a été estimée en fonction des calculs de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, au moyen des taux d'actualisation appropriés en vigueur aux dates de clôture pour nos titres d'emprunt à long terme qui ne sont pas activement négociés, ainsi que des cours du marché pour nos titres d'emprunt à long terme activement négociés.

La juste valeur estimative de notre dette à long terme s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Dette à long terme	2 982,0 \$	2 789,9 \$	2 844,1 \$	2 777,1 \$

9. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Régimes d'achat de parts des salariés

Au total, 444 189 et 1 474 127 parts du Fonds ont été achetées sur le marché libre pour nos régimes d'achat de parts des salariés au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, respectivement (441 292 et 1 551 011 parts, respectivement, au 30 septembre 2009). Une charge de rémunération de 2,2 M\$ et de 6,8 M\$ liée aux régimes d'achat de parts des salariés a été inscrite pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, respectivement (2,1 M\$ et 6,9 M\$, respectivement, au 30 septembre 2009).

Régime de parts différées

En février 2010, les fiduciaires du Fonds ont approuvé des modifications au régime de parts différées afin de permettre aux participants au régime de recevoir soit une part du Fonds, soit l'équivalent en espèces de une part du Fonds pour chaque part différée dont les droits sont acquis au moment où les participants sont admissibles aux versements de distributions aux termes de l'attribution. Auparavant, les participants au régime ne pouvaient recevoir que une part du Fonds au moment où ils étaient admissibles aux versements de distributions. Les bénéficiaires n'ont pas à payer de prix d'exercice sur les parts différées. Le Fonds peut émettre jusqu'à 3 154 120 parts du Fonds supplémentaires (3 276 150 parts au 31 décembre 2009) sur le capital autorisé pour effectuer les attributions requises en vertu du régime de parts différées. Les droits sur les parts différées qui ne sont pas acquis parce que les cibles de rendement prescrites n'ont pas été atteintes sont frappés d'extinction. De plus, les droits non acquis sur les parts différées des participants au régime sont frappés d'extinction advenant leur départ.

9. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS (suite)

Régime de parts différées (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation du régime de parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2010	2009
Parts différées en circulation au début	1 293 699	1 181 958
Attribuées :		
Février 2009 - période de service allant de 2009 à 2011	-	350 492
Juin 2010 - période de service allant de 2010 à 2012	369 784	-
Distributions réinvesties au cours de la période	91 102	97 934
	460 886	448 426
Frappées d'extinction	(267 190)	(66 501)
Exercées	(122 030)	(273 238)
Parts différées en circulation à la fin	1 365 365	1 290 645
Parts différées dont les droits sont acquis à la fin	666 248	431 871

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, la juste valeur des 460 886 parts différées attribuées ou créditées au réinvestissement des distributions théoriques se chiffrait à 11,9 M\$ (la juste valeur des 448 426 parts différées attribuées ou créditées au 30 septembre 2009 se chiffrait à 11,7 M\$). Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, nous avons comptabilisé une charge de rémunération de 1,7 M\$ et de 2,2 M\$, respectivement (3,7 M\$ et 5,9 M\$, respectivement, au 30 septembre 2009), relativement aux coûts liés aux parts différées constatés sur la période d'acquisition des droits ainsi qu'à la variation du cours des parts du Fonds entre la date d'attribution et la date de présentation de l'information.

10. RÉSULTAT PAR PART

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	75,2 \$	98,5 \$	244,0 \$	274,3 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	0,6	(6,7)	(1,1)	(10,7)
Bénéfice net	75,8 \$	91,8 \$	242,9 \$	263,6 \$
De base				
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	160 536 409	160 536 409	160 536 409	160 536 409
De base lié aux activités poursuivies	0,47 \$	0,61 \$	1,52 \$	1,71 \$
De base lié aux activités abandonnées	-	(0,04)	(0,01)	(0,07)
Bénéfice de base par part	0,47 \$	0,57 \$	1,51 \$	1,64 \$

11. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

Pour les trimestres terminés les 30 septembre						
(en millions de dollars)	Montant	2010 Impôts sur les bénéfices	Montant net	Montant	2009 Impôts sur les bénéfices	Montant net
Pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Reclassement aux autres charges	0,7	0,2	0,5	-	-	-
Reclassement aux intérêts débiteurs	1,2	0,2	1,0	1,2	0,3	0,9
Autres éléments du résultat étendu	1,9 \$	0,4 \$	1,5 \$	1,2 \$	0,3 \$	0,9 \$

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre						
(en millions de dollars)	Montant	2010 Impôts sur les bénéfices	Montant net	Montant	2009 Impôts sur les bénéfices	Montant net
Pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	- \$	- \$	- \$	(0,1) \$	(0,1) \$	- \$
Reclassement aux autres charges	0,7	0,2	0,5	13,3	2,9	10,4
Reclassement aux intérêts débiteurs	3,6	0,7	2,9	5,7	1,4	4,3
Autres éléments du résultat étendu	4,3 \$	0,9 \$	3,4 \$	18,9 \$	4,2 \$	14,7 \$

Nous reclassons au résultat net l'amortissement des pertes sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme qui ont été réglés en 2007. Ces swaps de taux d'intérêt étaient désignés comme couvertures des paiements d'intérêts liés aux émissions prévues de titres d'emprunt à long terme, et les swaps de taux d'intérêt ont été réglés au moment où ces émissions prévues ont eu lieu. Par conséquent, les pertes sont amorties à titre d'intérêts débiteurs concurremment avec les paiements des intérêts sur la dette à long terme au cours de l'exercice, conformément à l'application de la comptabilité de couverture.

En septembre 2010, nous avons remboursé avant l'échéance une tranche de 345,0 M\$ des billets de 2011, comme il a été expliqué à la note 7. Par conséquent, nous avons reclassé dans le bénéfice net une tranche de 0,7 M\$ des pertes non amorties sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme liés à cette dette, comprises dans la perte liée au remboursement de la dette à long terme, car la comptabilité de couverture ne s'applique plus.

En mai 2009, nous avons reclassé au résultat des pertes nettes de 15,4 M\$ liées aux couvertures de flux de trésorerie qui ont été réglées, montant qui se compose d'une perte au règlement de 13,3 M\$ et d'intérêts débiteurs de 2,1 M\$. La comptabilité de couverture ne s'applique plus à ces couvertures.

Au 30 septembre 2010, le cumul des autres éléments du résultat étendu, qui s'établissait à 23,6 M\$ (27,0 M\$ au 31 décembre 2009), représentait la tranche non amortie des pertes sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme qui ont été réglés en 2007.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2010

12. VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS D'EXPLOITATION

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Débiteurs	7,6 \$	22,7 \$	20,6 \$	54,0 \$
Stocks	6,4	(3,0)	(7,4)	(1,7)
Charges payées d'avance	11,4	11,9	(11,7)	(10,1)
Impôts à recouvrer	0,3	(1,2)	(11,6)	(3,5)
Créances à long terme	0,8	9,5	2,3	10,5
Charges reportées	(5,4)	0,6	(11,7)	2,4
Créditeurs et charges à payer	(36,7)	(42,7)	(88,3)	(110,1)
Crédits reportés et autres passifs à long terme	(1,4)	0,8	2,8	10,5
	(17,0) \$	(1,4) \$	(105,0) \$	(48,0) \$

13. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Reste	2011	2012	2013	2014	Par la suite	Total
	de 2010						
Contrats de location-exploitation	9,8 \$	30,9 \$	24,9 \$	24,7 \$	24,1 \$	116,2 \$	230,6 \$
Contrats d'approvisionnement	101,2	350,4	326,4	317,3	301,3	1 636,0	3 032,6
	111,0 \$	381,3 \$	351,3 \$	342,0 \$	325,4 \$	1 752,2 \$	3 263,2 \$

Les contrats d'approvisionnement se rapportent principalement aux différentes ententes liées aux systèmes informatiques et aux technologies de l'information, ainsi qu'aux obligations en vertu de contrats de service.

Le total des contrats d'approvisionnement comprend un montant de 20,2 M\$ lié à nos activités de xwave (note 3).

Au deuxième trimestre de 2010, nous avons annoncé notre intention de ne pas renouveler certaines ententes d'utilisation de poteaux existantes que nous avons conclues avec un service public d'électricité qui dessert Terre-Neuve, ce qui a entraîné l'obligation de racheter une participation dans les poteaux auparavant vendue au service public. L'achat est assujéti au respect de certaines conditions et nous prévoyons qu'une entente visant la conclusion de l'opération sera signée d'ici la fin de 2010 ou le début de 2011 et que les dépenses en immobilisations estimatives, lesquelles ne sont pas incluses dans le solde des paiements minimaux futurs en vertu des contrats d'approvisionnement présentés ci-dessus, varieront entre 55,0 M\$ et 60,0 M\$. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2010, nous avons réduit d'un total de 241,6 M\$ l'engagement au titre des contrats de location-exploitation présenté précédemment.

14. ÉVENTUALITÉS

Recours collectif concernant les frais d'accès au système

Comme il est présenté à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le 9 août 2004, une action a été déposée devant la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan par de nombreux présumés clients ou anciens clients des défendeurs, contre plusieurs fournisseurs canadiens de services cellulaires et sans fil, y compris une de nos sociétés prédécesseurs, Télécommunications Aliant inc. Dans la réclamation, les demandeurs alléguaient, entre autres choses, une rupture de contrat, des allégations mensongères, de la négligence, de la collusion et une violation des obligations stipulées en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) relativement à certains frais d'accès au système que les défendeurs facturent à leur clientèle et demandaient des dommages-intérêts non précisés. Le 17 septembre 2007, le tribunal a autorisé l'attestation de recours collectif. Nous avons demandé, comme l'ont fait les autres parties, l'autorisation d'appeler de l'ordonnance d'attestation. Le tribunal a par ailleurs refusé notre requête demandant le rejet de la poursuite intentée contre nous, les litiges entre nous et nos clients n'étant pas à notre avis du ressort de la Cour de la Saskatchewan. Nous avons également demandé l'autorisation d'appeler de cette décision.

Les demandes d'appels visant l'ordonnance d'attestation et la question des compétences ont été entendues le 24 février 2010. Le 15 mars 2010, la Cour d'appel a accordé à toutes les parties l'autorisation d'appeler de l'ordonnance d'attestation. Nous avons également obtenu l'autorisation d'appeler de la décision portant sur la question des compétences. Par ailleurs, les demandeurs ont obtenu l'autorisation d'appeler d'une décision antérieure qui rejetait leur demande visant la conversion du recours autorisé en un recours collectif national selon lequel les résidents sont automatiquement parties, à moins qu'ils ne décident d'en être exclus. Les appels de l'ordonnance d'attestation par les défendeurs et notre appel de la décision portant sur la question des compétences devraient être entendus à compter du 13 décembre 2010.

Poursuite liée à Ellph.com

Comme il a été expliqué à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le 28 novembre 2005, Ellph.com Solutions Inc. et Ellph.com Technologies Inc. (collectivement, Ellph) ont intenté une poursuite contre nous devant la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse. Au troisième trimestre de 2010, Ellph a fait une demande de conférence de mise au rôle afin d'établir une date de procès et a indiqué qu'elle avait l'intention d'accroître le montant de sa réclamation pour violation présumée d'un contrat pour l'établir à environ 21,0 M\$.

Nous sommes en mesure de présenter une défense à l'égard de ces réclamations, mais le dénouement de ces affaires ne peut être déterminé pour le moment.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

BCE et Bell Canada

Le 25 juin 2010, BCE et Bell Canada ont choisi de reporter la réception des distributions déclarées liées à leurs parts de société en commandite échangeables de Placements Bell Aliant, s.e.c. et de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite pour la période comprise entre juin 2010 et décembre 2010, inclusivement. Les distributions reportées seront payées à BCE et à Bell Canada le 1^{er} janvier 2011. Au 30 septembre 2010, le montant des distributions à payer à BCE et à Bell Canada s'établissait à 97,0 M\$.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

BCE et Bell Canada (suite)

BCE et Bell Canada ont également choisi de bénéficier de prêts équivalant aux distributions reportées sous forme de billets ne portant pas intérêt qui arriveront à échéance le 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, le 30 septembre 2010, un montant de 72,8 M\$ a été inclus dans les billets à recevoir d'apparentés.

Le Fonds

Le Fonds est entièrement tributaire des distributions que nous versons à son intention pour effectuer ses propres distributions. Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, nous avons déclaré à son intention des distributions qui totalisent 93,5 M\$ et 280,5 M\$, respectivement (93,4 M\$ et 280,5 M\$, respectivement, au 30 septembre 2009). Au 30 septembre 2010, un montant de 31,2 M\$ était pris en compte dans les distributions à payer (31,1 M\$ au 31 décembre 2009).

Le Fonds nous prête ses liquidités excédentaires, au moyen d'une série de billets, et exige des remboursements en fonction de ses besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 2,6 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2009 a été remboursé le 15 janvier 2010. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 0,50 % à 1,28 % par année et se sont traduits par des intérêts débiteurs d'un montant négligeable au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 (montant négligeable au 30 septembre 2009). Au 30 septembre 2010, un billet de 6,2 M\$ était à payer au Fonds, lequel porte intérêt au taux de 1,28 % par année et arrive à échéance le 15 octobre 2010.